

# SmageAa actualités

n°1 - septembre 2005

## Le S.A.G.E. est signé !

Le 31 mars 2005, après plus de 10 années de concertation, de réunions, de décisions..., le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois, le S.A.G.E., a enfin été signé.

Ce document a ainsi acquis sa valeur réglementaire. Il est aussi l'illustration parfaite des engagements pris par chacun des partenaires qui l'ont élaboré.

Il faut maintenant le mettre en œuvre. Tous les maîtres d'ouvrage du territoire auront leur rôle à tenir.

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et le SmageAa ont concrétisé leur engagement à travers la signature d'une convention de mise en œuvre.

Le SmageAa a déjà, avant la signature du S.A.G.E., commencé ce travail.

Ce sera long mais vous pouvez compter sur toute ma détermination pour mener à bien cette mission.

Au travers de ce document, vous verrez une partie des projets qui se concrétisent.

Bonne lecture à vous tous.

Le Président  
Christian DENIS

## Mise en oeuvre du S.A.G.E.

Le S.A.G.E. de l'Audomarois est un document plutôt opérationnel. En effet, il contient de nombreuses propositions de programmes d'action visant à atteindre les objectifs du S.A.G.E. 38 programmes d'action sont proposés dans le S.A.G.E.

Pour chacun d'entre eux, un (ou des) maître(s) d'ouvrage sont "pressenti(s)". En effet, la mise en oeuvre du S.A.G.E. doit se faire par chacun des acteurs du territoire. Aussi, selon les compétences de chacun, les maîtres d'ouvrages des programmes d'action du S.A.G.E. peuvent être très divers.

### ► Convention de mise en oeuvre du S.A.G.E.

Le 31 mars 2005, après l'approbation définitive du S.A.G.E. par signature de l'arrêté interpréfectoral, les présidents du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, Daniel PERCHERON, et du SmageAa, Christian DENIS, ont signé une convention de mise en œuvre du S.A.G.E. Au travers de cette convention, les signataires souhaitent une bonne articulation de leurs actions afin de répondre efficacement aux objectifs du S.A.G.E.

## Nouvelles missions de la C.L.E.

La phase d'élaboration du S.A.G.E. s'étant achevée, la Commission Locale de l'Eau reste constituée. Elle a maintenant pour mission l'évaluation et le suivi de la mise en oeuvre du S.A.G.E.

Elle reste animée par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale ; une convention a été signée à cet effet entre le Parc et la C.L.E., le 31 mars 2005.

## Information sur la présence de végétation en rivière

Au printemps, en ville comme à la campagne, le vert est à l'honneur. La végétation sort de sa dormance hivernale et se développe de nouveau. Il en est également ainsi pour la végétation aquatique.

La présence de cette végétation est plutôt bon signe. C'est qu'il y a de la vie dans la rivière. La végétation fournit des caches et de la nourriture pour de nombreuses espèces notamment pour les poissons et les batraciens.

Toutefois, il arrive que cette végétation se développe de façon plus importante, en particulier lorsque le cours d'eau a subi une pollution organique (déversement accidentel ou chronique de lisiers ou autres effluents de ferme). La pollution joue alors l'effet d'un engrais.

L'Equipe d'entretien de rivière intervient alors pour faucher ou arracher la végétation aquatique, on parle de faucardage.

L'intervention de l'Equipe ne se fait que si la végétation s'est développée au point de former un frein à l'écoulement des eaux. Son intervention se cantonne alors à recréer un chenal d'écoulement en enlevant un tiers de la végétation présente.

## Projet de contrat de rivière

Robin LE MENN, stagiaire de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes pendant 6 mois, étudie la possibilité de mettre en place un Contrat de Rivière pour la mise en œuvre du S.A.G.E. de l'Audomarois. Ce stage se fait au SmageAa en partenariat avec le Parc naturel régional. Un contrat de rivière est, comme son nom l'indique, un contrat par lequel les maîtres d'ouvrage et les financeurs, s'engagent à mettre en œuvre un programme d'actions planifiées et chiffrées sur 5 ans.

Ainsi, Robin LE MENN précise avec les différents acteurs de l'eau les programmes d'action du S.A.G.E. et il les chiffre. Il a par ailleurs interrogé les membres de la C.L.E. afin d'identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre.

Ce projet sera prochainement soumis à la Commission Locale de l'Eau pour accord.

## Commission Inondation

### ► Moulin Snick

Après quelques difficultés pour recueillir les données, le bureau d'étude AMODIAG a rendu son étude d'opportunité. Les vanneries actuelles seront supprimées car elles créent un barrage en accumulant les objets flottants et aggravent les inondations sur Blendecques. Et, selon les résultats de la suite de l'étude, le seuil du barrage pourrait être relevé afin d'envoyer un peu plus d'eau dans le Haute Meldyck, donc vers Saint-Omer en période sèche ou en période normale.

### ► Vallons creux

C'est le bureau d'étude V2R Aménagement & Environnement qui a été retenu pour réaliser l'étude d'avant-projet détaillé des deux sites. Il est accompagné du Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais qui assure l'expertise écologique. Cette étude opérationnelle préalable aux travaux a démarré courant mai 2005.

En complément de l'aménagement des creuses, une animation est menée avec la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais afin d'envisager avec les agriculteurs situés en amont des creuses, les possibilités de retenir plus d'eau au niveau des parcelles agricoles.

### ► Couvert hivernal

Le fonds d'aide au couvert hivernal des sols cultivés est relancé pour l'année 2005. Les agriculteurs étaient invités à retirer la convention au siège du SmageAa avant le 1<sup>er</sup> septembre. Ils s'engagent à respecter un cahier des charges, et en contrepartie le SmageAa rembourse les semences sur présentation des factures. Ce fonds d'aide est animé en partenariat avec les Chambres d'Agriculture et le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

## Commission Marais

### ► Casiers hydrauliques

Cécile MONIÈRE, stagiaire de l'Ecole Polytech' Montpellier pendant 6 mois, travaille avec les maraîchers du marais audomarois afin d'améliorer le fonctionnement hydraulique de leurs casiers. Ici, c'est deux casiers qui pourraient mettre leur pompe en commun afin de diminuer les frais de fonctionnement ; ailleurs, c'est l'organisation entre-elles des différentes personnes intéressées par la gestion du casier qui peut être améliorée... Enfin, la question de l'entretien des voies d'eau à l'intérieur du casier lui étant fréquemment posée, Cécile MONIÈRE se propose d'étudier une ou plusieurs solutions pour mutualiser les moyens nécessaires à cet entretien.

### ► Lutte contre le rat musqué

C'est le 16 juin dernier que le Parc naturel régional et le SmageAa ont eu le plaisir de vous présenter le guide technique de la lutte contre le rat musqué. Ce guide, après avoir rappelé les caractéristiques du rat musqué pour mieux le connaître et les dégâts qu'il cause, présente en détail les divers moyens de lutte et le rôle des différents acteurs. Il a le mérite d'être écrit de façon claire et agréable à lire.

Si ce guide vous intéresse, vous pouvez le retirer au siège du SmageAa à Esquerdes ou du Parc naturel régional à Arques. Il est également disponible en consultation dans les mairies et les GDON du territoire.

## Commission Ressources – Qualité – Milieux

### ► Inventaire des ouvrages

Le SmageAa a accueilli Jean-Baptiste POULAIN, étudiant en DEUST Aménagement et Environnement du Littoral, pour un stage de 2 mois et demi. Au cours de ce stage, Jean-Baptiste POULAIN a complété l'inventaire existant des ouvrages présents sur l'Aa et ses affluents. Ce sont 116 ouvrages pour lesquels il y a maintenant une fiche complète avec le détail des caractéristiques de l'ouvrage, des photos, des coupes et plans... Et cet inventaire remarquable est couplé avec le Système d'Information Géographique.

### ► Equipe rivière

L'Equipe d'entretien de rivière accueille aussi des stagiaires régulièrement. Ces stagiaires découvrent le travail en rivière, en milieu naturel... et renforcent quelques temps les bras de l'équipe.

Ce premier semestre, Emmanuel DUBUIS (en recherche d'emploi), Benoît LEGRAIN (en classe de 3<sup>ème</sup>) et Julien PERRAULT (en classe de 1<sup>ère</sup> STAE) se sont succédés aux côtés de l'Equipe.

### ► Aménagements piscicoles

Début mai 2005, l'ancien bras de l'Aa que l'Association locale de pêche de Renty souhaite remettre en état pour en faire un ruisseau pépinière a été rouvert par l'Equipe d'entretien de rivière. Quelques aménagements de protection du bras sont prévus dès que la rivière aura fait son oeuvre pour remodeler l'ancien bras.

D'autres projets pourraient voir le jour avec des associations locales de pêche. Notamment avec l'Union Arquoise qui, en plus de proposer la réciprocité locale sur la Haute Meldyck, souhaite rouvrir l'accès en rive gauche de la Haute Meldyck entre Arques et St-Omer.

### ► Code de bonne conduite en rivière

L'équipe rivière du SmageAa est fréquemment interpellée pour résoudre des problèmes liés à des aménagements ou des travaux qui ne respectent pas vraiment le milieu naturel : protection de berges, plantations, curages, ... Souvent le responsable a voulu faire au mieux, mais il ne connaissait pas bien la réglementation et les "bons trucs" pour faire un aménagement ou des travaux efficaces et durables.

François-Xavier BRACQ peut apporter un conseil pour les aménagements de berges. Il réalise également actuellement un code de bonne conduite pour les travaux en rivière. Ce code sera à disposition des maires et des riverains intéressés.

Les principes de ce code de bonne conduite vous seront présentés sous forme ludique au stand du SmageAa à la **Fête du Parc naturel régional**, le 4 septembre prochain dans le Jardin Public de Saint-Omer.